

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Claudine Bérubé	Numéro de permis 2019388	Date d'inspection Le 30 mai 2024	
Nom de l'établissement Garderie Au Royaume En Chant T		Numéro de téléphone (506) 284-1017	
Adresse 5 rue Des Sapins Kedgwick NB E8B 2B3			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Mona Martin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite faite à l'établissement l'après-midi pour une inspection de surveillance.
- Le ratio est respecté lors de la visite. Aucun nourrisson de présent lors de la visite.
- Pendant la visite, l'orientation des enfants est faite d'une façon positive et respectueuse.
- Le matériel intérieur est varié et en quantité suffisante pour tous les enfants présents, de plus est gardé propre et en bon état.
- L'administration des fiches des médicaments est évidente, le parent fournit une autorisation pour administrer un médicament.
- Les médicaments sont rangés sous clé hors de la portée des enfants.
- La nourriture apportée de la maison porte une étiquette indiquant le nom de l'enfant et est réfrigérée au besoin aussi l'eau potable est servie tout au long de la journée.
- L'exploitante demande que le parent l'informe si l'enfant sera absent. Les parents sont avisés lorsqu'un enfant a une maladie transmissible.
- Un espace individuel est prévu pour les couches, les crèmes et les lingettes de chaque enfant. Les procédures applicables au changement des couches sont affichées bien en vue dans les lieux réservés au changement des couches.
- Observations:
Pendant la visite, les enfants font la sieste. Les enfants qui ne dorment pas s'amuse avec des jeux calment sur leurs matelas.
- Discussions avec les éducatrices concernant les médicaments et les maladies transmissibles.

original signé par
Mona Martin

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 30 mai 2024

Date

original signé par
Bianca Phillips

Le 30 mai 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date